



MÉMO
Réforme RAMEAU
Simplification de l'indexation géographique



DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Guide méthodologique du Sudoc > [Application de la réforme Rameau](#)
Centre National Rameau > [Réformer Rameau](#)

Ordre unique de construction : concept – lieu -- temps

- Objectif : les indexations doivent **respecter un ordre unique de construction : concept (sujet nom commun) -- lieu (subd. géogr.) -- temps (subd. chronologique)**
 - tous les concepts (Td) admettent une subdivision géographique,
 - tous les noms géographiques (Tg) peuvent servir à localiser,
 - toutes les autorités construites ont la forme "concept -- lieu -- temps".

Si l'utilisation d'une autorité construite requiert une précision supplémentaire de lieu : **ne pas utiliser l'autorité construite et privilégier une construction par élément.**

B/606 \$a Peinture -- 20e siècle \$y Kyoto (Japon)

devient : *B/606 \$a Peinture \$y Kyoto (Japon) \$z 20e siècle*

- **Abandon des règles de syntaxe spécifiques** au profit de l'ordre "concept -- lieu -- temps" :
 - fin de la règle pour "Littérature..." imposant le rejet de la subdivision de sujet à la fin de la chaîne :
B/606 \$a Littérature coréenne \$z 18e siècle \$x Aspect économique
devient : *B/606 \$a Littérature coréenne \$x Aspect économique \$z 18e siècle*
 - "Dans l'art" ; "Au cinéma" ; "Dans la littérature" sont désormais localisables et datables :
B/606 \$a Animaux \$x Au cinéma
B/606 \$a Cinéma \$y États-Unis \$z 1990-
devient : *B/606 \$a Animaux \$x Au cinéma \$y États-Unis \$z 1990-*
 - "Censure" ; "Appréciation" ; "Etude et enseignement" : ces subdivisions s'enregistrent désormais au moyen d'une double indexation, et non plus en modifiant leur place dans la chaîne d'indexation :
B/606 \$a Littérature française -- 18e siècle \$x Étude et enseignement
devient : *B/606 \$a Littérature française -- 18e siècle*
B/606 \$a Littérature française \$x Étude et enseignement

Désambiguïsation

- "**Géographie**" = étude de la géographie d'un lieu et "**Géographie (discipline)**" = étude de la géographie en tant que discipline.
- "**Histoire**" = période chronologique étendue et "**Histoire (discipline)**" = discipline historique.

Bilocalisation

- La bilocalisation est désormais autorisée et concerne une **liste fermée de 6 concepts** : "Relations", "Relations extérieures", "Relations économiques extérieures", "Relations militaires", "Commerce extérieur" et "Frontières".
 - une seule indexation sous la forme "**concept -- lieu -- lieu**" (lieux enregistrés par **ordre alphabétique**) au lieu de deux indexations :
B/607 \$a France \$x Frontières \$y Belgique
B/607 \$a Belgique \$x Frontières \$y France
devient : *B/606 \$a Frontières \$y Belgique \$y France*
 - **Jusqu'à 3 lieux autorisés** ; si plus de 3 lieux, préférer un lieu plus générique.
- "Colonies" et "Forces armées" sont suivies désormais d'un adjectif de nationalité.
→ "*Forces armées -- États-Unis*" est devenue "*Forces armées américaines*"
→ On indexe donc désormais : *B/606 \$a Forces armées américaines \$y Afghanistan*